



Facture cantine trésor public 2017

Par Amandine41ml

Bonjour,

Les impôts me réclament une facture cantine de 2017 alors qu'aucun de mes enfants ne mangeaient à la cantine durant cette période

Il y a-t-il prescription de cette facture, comment prouver que mes enfants n'y mangeaient pas?

Mon compte a été mis sous SATD depuis 6 mois, la banque ne veut rien savoir et me prend 3? de frais tous les semaines

Que faire?

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Vos enfants n'étaient pas inscrits à la cantine (ce qui n'est pas la même chose que d'y manger) ?

Avez-vous contacté la mairie qui était en charge de la cantine pour leur demander des éclaircissements ?